

l'ordre. Le cas est très grave, si les renseignements sont exacts.

L'hon. M. KEMP (ministre intérimaire de la Milice et de la Défense): Mon honorable ami a parlé de certains honneurs conférés au ministre de la Milice aux Etats-Unis et en Angleterre, et je suppose qu'il n'y voit aucune objection. Un journal rapporte que la ville de Falmouth lui a conféré le droit de cité et j'ai lieu de croire que la nouvelle est bien fondée. Mon honorable ami voit-il quelque chose de représentable dans ce fait?

M. HUGHES: Pas du tout; je ne trouve à redire que si nous sommes obligés de payer pour l'expédition de nouvelles de cette nature par le câble.

L'hon. M. KEMP: Je ne sais pas qui a payé pour la voiture dont le ministre s'est servi. Je suppose que l'honorable député était absent lorsque le leader de l'opposition a posé une question concernant la mission du ministre de la Milice en Angleterre, et lorsque le premier ministre lui a répondu. Je ne crois pas que je puisse rien ajouter à ce qu'a dit ce dernier.

SUITE DE LA DISCUSSION DES SUBSIDES.

La Chambre se forme en comité des subsides.

Ministère des Postes.—Service extérieur.—Appointements et allocations, \$7,943,152.25.

L'hon. T. CHASE CASGRAIN (directeur général des Postes): Monsieur le président, je regrette vraiment que le représentant de Rouville (M. Lemieux) soit absent cet après-midi, et j'aurais volontiers différé l'étude du budget du ministère des Postes si je n'avais pas cru que cette démarche eut été gênante et contraire à l'intérêt public, car si je l'eusse fait, nous n'aurions probablement pas eu assez d'affaires à soumettre à la Chambre aujourd'hui.

Avant de mettre ce crédit à l'étude, la Chambre me permettra de parler des dépenses de mon ministère depuis quelques années. J'agis ainsi parce qu'il me semble que le comité a droit à des explications concernant certains chapitres de la dépense qui ont été critiqués.

Je puis dire qu'une grande partie des critiques auxquelles le département a été en butte doit être attribuée à des renseignements inexacts, et je suis persuadé que je serai en mesure d'établir qu'une grande

partie de l'augmentation de la dépense ne provient pas de la mauvaise administration des affaires du département, mais provient parfois de circonstances indépendantes de notre volonté, et parfois de l'augmentation du coût du service que les deux côtés de la Chambre ont approuvée. Je tâcherai aussi de prouver que j'ai fait de mon mieux, et que le département n'épargne rien pour diminuer la dépense.

La gauche reconnaîtra, je l'espère, que mes collègues et moi nous nous rendons compte de la gravité des circonstances actuelles et que nous sommes persuadés que, si jamais une rigoureuse économie a été nécessaire, c'est bien aujourd'hui. Il est reconnu que la dépense du ministère des Postes s'est toujours accrue d'une année à l'autre. Depuis la confédération, il ne s'est pas écoulé une année pendant laquelle la dépense de ce département n'a pas accusé une forte augmentation sur l'année précédente, parce que le pays se développe et que, au fur et à mesure qu'il se développe, il faut donner à la population un service postal plus parfait et plus étendu. Si nous examinons les chiffres que donne le rapport du ministère des Postes, nous verrons qu'en 1897, par exemple, la dépense était de \$3,789,478, tandis qu'en 1912 elle a été de \$9,172,035, soit une augmentation de \$5,382,557 pendant ces années-là. Nul ne dira que cette augmentation n'avait pas sa raison d'être.

Qu'il me soit permis de faire observer que pendant toutes ces années-là aucune réforme qui nécessitait une augmentation de la dépense n'a été accomplie. Je veux bien reconnaître que le service a été amélioré, mais en comparaison de ce qui avait eu lieu au département pendant les quatre ou cinq années précédentes, il ne s'est pas produit dans le service aucun changement, aucune réforme, de nature à accroître beaucoup la dépense du département. Depuis quatre ans; il y a eu une augmentation, et une augmentation considérable, de la dépense du département; mais je crois pouvoir rendre compte de cette augmentation jusqu'au dernier sou.

Prenons, par exemple, la poste rurale dont il a été plusieurs fois question dans cette assemblée. Ce service a été établi, je veux bien l'admettre, par le représentant de Rouville (M. Lemieux) à qui en revient le mérite, et son utilité pour le pays ayant été démontré, nous étions impérieusement tenus de marcher sur les traces de mon prédécesseur, afin d'amener ce service à son degré de perfection actuel.